



Guinée équatoriale

Adoptée à Bruxelles lors du CA 11 le 30 novembre 2018

EB.2018.22

En vue

- Du progrès de la Guinée équatoriale dans le développement de son Cadre National d'investissement, et l'attente qu'une version finalisée de ce document soit partagée avec le Conseil d'administration (CA) de CAFI fin décembre 2018 ;
- Suite à ce partage, de la nécessité d'un dialogue entre le CA de CAFI et le Gouvernement de la Guinée équatoriale sur ce Cadre National d'Investissement, et le soutien nécessaire à la qualité de ce processus

le Conseil d'administration de CAFI accepte l'extension du don préparatoire avec la Guinée équatoriale jusqu'au 30 juin 2019.